

Réf: Dossier 309739

## Avis de constitution

### SOCIETE « YAH BTP »

Siège Abidjan, Adjamé Sodéci, Lot 125, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YAH BTP »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire : Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ; Génie civile; Conception des Plans; Électrification Villageoise ; Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé Sodéci, Lot 125, Ilot 14

Dirigeant(s) M SOGODOGO ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04455 du 06/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26636/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

